

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS ET CONCOURS ATOS -
ANNÉE SCOLAIRE 2004-2005**
Catégorie A
I - Concours ou examens nationaux organisés pour l'administration centrale et les services déconcentrés - session 2005

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
Concours de médecin sur titres et travaux externe (art. 4-1 A du décret n° 91-1195 du 27-11-1991 modifié)	Du 7 septembre au 1er octobre 2004	15 octobre 2004	Internet voir tableau ci-après	Néant	À partir du 10 mai 2005
Concours de médecin sur épreuves externe (art. 4-1 B du décret n° 91-1195 du 27-11-1991 modifié)	Du 7 septembre au 1er octobre 2004	15 octobre 2004		25 janvier 2005	
Concours de médecin sur titres et travaux interne (art. 4-2 du décret n° 91-1195 du 27-11-1991 modifié)	Du 7 septembre au 1er octobre 2004	15 octobre 2004		Néant	
Concours de conseiller d'administration scolaire et universitaire (CASU)	Du 1er au 24 juin 2004	8 juillet 2004	Internet voir tableau ci-après	8 novembre 2004	À partir du 17 janvier 2005
Examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration scolaire et universitaire (*) (APASU)	Du 1er au 25 juin 2004	2 juillet 2004	- Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail -vice-rectorats -ambassades - pour les AASU affectés à l'administration centrale : bureau des concours, DPMA B7)	Néant	À partir du 4 janvier 2005
Concours d'attaché d'administration scolaire et universitaire interne (AASU interne)	Du 1er au 24 juin 2004	8 juillet 2004	Internet voir tableau ci-après	11 et 12 janvier 2005	À partir du 31 mai 2005

Les concours ou examen signalés par () s'adressent aux seuls fonctionnaires ou agents dont la carrière est gérée par la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (DPMA).*

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
Concours d'attaché d'administration scolaire et universitaire externe (AASU externe)	Du 2 au 24 septembre 2004	15 octobre 2004	Internet voir tableau ci-après	11 et 12 janvier 2005	À partir du 31 mai 2005
Concours de conseiller technique de service social interne (*) (CTSS)	Du 1er au 25 juin 2004	2 juillet 2004	- Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail - vice-rectorats - ambassades	10 novembre 2004	À partir du 3 janvier 2005

II - Recrutements organisés au titre de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement (loi Sapin) - session 2005

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
Concours d'attaché d'administration scolaire et universitaire réservé (AASU réservé)	Du 4 au 28 octobre 2004	15 novembre 2004	Internet voir tableau ci-après	23 février 2005	À partir du 9 mai 2005
Concours d'attaché d'administration scolaire et universitaire 3ème concours (AASU 3ème concours)	Du 2 au 24 septembre 2004	15 octobre 2004		3 et 4 mars 2005	À partir du 6 juin 2005

Catégorie B

I - Concours ou examens nationaux organisés pour les services déconcentrés - session 2005

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
Examen professionnel d'accès au grade de technicien de laboratoire de classe supérieure (*)	Du 28 septembre au 21 octobre 2004	29 octobre 2004	- Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail - vice-rectorats	Néant	À partir du 29 mars 2005
Concours de technicien de laboratoire spécialités A, B et C (externe et interne)	Du 28 septembre au 21 octobre 2004	5 novembre 2004	Internet voir tableau ci-après	24 février 2005	À partir du 23 mai 2005

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
Examen professionnel d'accès au corps de technicien de laboratoire spécialités A, B, C	Du 28 septembre au 21 octobre 2004	5 novembre 2004	- Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail - vice-rectorats	Néant	À partir du 23 mai 2005
- Examen professionnel d'accès au grade de technicien de l'éducation nationale de classe supérieure (*)	Du 2 au 24 septembre 2004	1er octobre 2004	- Rectorat de l'académie du lieu de résidence ou du lieu de travail - vice-rectorats	Néant	A partir du 13 décembre 2004
- Concours externe et interne de technicien de l'éducation nationale (TEN) Spécialités : - restauration collective - informatique, bureautique, audiovisuel - équipement technique et énergie	Dates à confirmer				
- Examen professionnel d'accès au corps de technicien de l'éducation nationale (TEN) Spécialités : - restauration collective - informatique, bureautique, audiovisuel - équipement technique et énergie	Dates à confirmer				
- Examen professionnel d'accès au grade de secrétaire d'administration scolaire et universitaire de classe exceptionnelle (SASU-CE) réservé aux candidats "hors académie" (*)	Du 29 novembre au 17 décembre 2004	23 décembre 2004	- Vice-rectorats - ambassades - bureau des concours (DPMA B7)	23 février 2005	À partir du 4 avril 2005

Les concours ou examen signalés par (*) s'adressent aux seuls fonctionnaires ou agents dont la carrière est gérée par la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (DPMA).

II - Concours ou examens organisés pour l'administration centrale

Session 2004

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
- Concours SAAC interne	Du 1er au 24 juin 2004	2 juillet 2004	Administration centrale (bureau des concours, DPMA B7)	14 septembre 2004	À partir du 2 novembre 2004
- Concours SAAC externe	Du 1er au 24 juin 2004	8 juillet 2004	http://ocean.siec.education.fr/inscinetSAAC	14 septembre 2004	À partir du 2 novembre 2004

Session 2005

Concours et examens	Préinscriptions sur internet ou retrait des dossiers	Retour des confirmations d'inscription ou retour des dossiers	Modalités d'inscription	Dates des épreuves écrites	Périodes prévues pour les épreuves orales et/ou pratiques
- Examen professionnel d'accès au grade de secrétaire administratif d'administration centrale de classe exceptionnelle (SAAC-CE) (*)	Du 7 au 25 mars 2005	1er avril 2005	Administration centrale (bureau des concours, DPMA B7)	3 mai 2005	À partir du 1er juin 2005

Les concours ou examen signalés par () s'adressent aux seuls fonctionnaires ou agents dont la carrière est gérée par la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (DPMA).*

III - Concours ou examens organisés par les services déconcentrés - session 2005

Concours et examens	Modalités d'inscription
- Examen professionnel d'accès au grade de secrétaire d'administration scolaire et universitaire de classe exceptionnelle (SASU-CE)	Ces concours ou examens seront organisés au cours du 1er semestre 2005 à la diligence des recteurs. Afin de connaître les dates d'ouverture et de clôture des registres d'inscriptions ainsi que celles des épreuves, les candidats doivent s'adresser dès le début du mois de novembre 2005, à la division des examens et concours du rectorat : - de l'académie (ou des académies) de leur choix ; - ou de l'académie d'affectation, notamment pour les examens de secrétaire d'administration scolaire et universitaire de classe supérieure, d'infirmière en chef.
- Concours de secrétaire d'administration scolaire et universitaire (SASU) externe-interne	
- Concours d'assistant et d'assistante de service social externe - interne	
- Concours d'infirmier(e) externe-interne	

Catégorie C**I - Concours ou examens organisés par les services déconcentrés - session 2005**

Concours et examens	Modalités d'inscription
<p>- Concours d'adjoint administratif des services déconcentrés Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - administration générale / externe-interne - administration et dactylographie / externe-interne <p>- Concours d'aide technique de laboratoire (externe-interne)</p> <p>- Concours d'aide de laboratoire (externe-interne)</p> <p>- Concours de maître ouvrier externe-interne Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cuisine - agencement et revêtement - installations électriques, sanitaires et thermiques - espaces verts et installations sportives - installations bureautiques et audiovisuelles <p>Concours d'ouvrier professionnel externe-interne et examens d'ouvrier professionnel de l'éducation nationale Spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cuisine - lingerie - magasinage (ateliers) - installations électriques - revêtements et finitions - agencement intérieur - installations sanitaires et thermiques - espaces verts et installations sportives - installations bureautiques et audiovisuelles - accueil 	<p>Ces concours ou examens seront organisés au cours du 1er semestre 2005 à la diligence des recteurs.</p> <p>Afin de connaître les dates d'ouverture et de clôture des registres d'inscriptions ainsi que celles des épreuves, les candidats doivent s'adresser dès le début du mois de novembre 2005, à la division des examens et concours du rectorat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'académie (ou des académies) de leur choix ; - ou de l'académie d'affectation.

II - Recrutements externes sans concours, organisés par les services déconcentrés au titre de la Loi 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement (loi Sapin) - session 2005

Recrutement	Modalités d'inscription
<p>Recrutement sans concours d'ouvrier d'entretien et d'accueil</p>	<p>Ces recrutements seront organisés au cours du 1er semestre 2005 à la diligence des recteurs.</p> <p>Afin de connaître les dates d'ouverture et de clôture des registres d'inscriptions, les candidats doivent s'adresser dès le début du mois de novembre 2005, à la division des examens et concours du rectorat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'académie (ou des académies) de leur choix ; - ou de l'académie d'affectation.

Tableau des adresses internet des académies

Académie	Internet : URL
Maison des examens (Paris, Créteil, Versailles)	https://ocean.siec.education.fr
Aix-Marseille	https://ocean.ac-aix-marseille.fr/inscynetATE
Amiens	https://ocean.ac-amiens.fr/inscynetATE
Besançon	https://ocean.ac-besancon.fr/inscynetATE
Bordeaux	https://ocean.ac-bordeaux.fr/inscynetATE
Caen	https://ocean.ac-caen.fr/inscynetATE
Clermont-Ferrand	https://ocean.ac-clermont-ferrand.fr/inscynetATE
Corse	https://ocean.ac-corse.fr/inscynetATE
Dijon	https://ocean.ac-dijon.fr/inscynetATE
Grenoble	https://ocean.ac-grenoble.fr/inscynetATE
Guadeloupe	https://ocean.ac-guadeloupe.fr/inscynetATE
La Réunion	https://ocean.ac-reunion.fr/inscynetATE
Lille	https://ocean.ac-lille.fr/inscynetATE
Limoges	https://ocean.ac-limoges.fr/inscynetATE
Lyon	https://ocean.ac-lyon.fr/inscynetATE
Montpellier	https://ocean.ac-montpellier.fr/inscynetATE
Nancy-Metz	https://ocean.ac-nancy-metz.fr/inscynetATE
Nantes	https://ocean.ac-nantes.fr/inscynetATE
Nice	https://ocean.ac-nice.fr/inscynetATE
Orléans-Tours	https://ocean.ac-orleans-tours.fr/inscynetATE
Poitiers	https://ocean.ac-poitiers.fr/inscynetATE
Reims	https://ocean.ac-reims.fr/inscynetATE
Rennes	https://ocean.ac-rennes.fr/inscynetATE
Rouen	https://ocean.ac-rouen.fr/inscynetATE
Strasbourg	https://ocean.ac-strasbourg.fr/inscynetATE
Toulouse	https://ocean.ac-toulouse.fr/inscynetATE

Nota - Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser au service des examens et concours du rectorat de l'académie de leur lieu de résidence ou d'exercice.